

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA

PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2017

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA

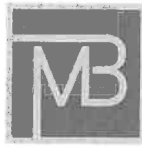
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2017

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
État des produits et des charges	3
Évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 12



Mongiat-Bernucci
S.E.N.C.R.L. / LLP, Société de CPA / Partnership of CPAs

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
FONDACTIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **Fondations Philanthropiques Canada / Philanthropic Foundations Canada**, qui comprennent l'état de la situation financière au **31 décembre 2017**, et les états des produits et des charges, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres information explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **Fondations Philanthropiques Canada / Philanthropic Foundations Canada** au **31 décembre 2017**, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Montréal (Québec)
Le 4 avril 2018

¹ Par Michel Bernucci, CPA auditeur, CA

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

	Fonds d'Administration Générale	Fonds de Réserve d'Opportunité	Fonds d'Urgence	2 0 1 7	2 0 1 6
Produits					
Cotisations des membres	744 842 \$	- \$	- \$	744 842 \$	699 473 \$
Subventions	181 500	-	-	181 500	159 600
Revenus provenant des programmes	6 902	-	-	6 902	10 380
Dons pour programmation et autres	26 764	-	-	26 764	39 561
Intérêts	1 251	-	5 027	8 978	11 454
Revenu de location	9 720	2 700	-	9 720	3 200
Symposium	78 925	-	-	78 925	-
Commandites de symposium	105 295	-	-	105 295	-
Conférence	-	-	-	-	147 013
Commandites de conférence	-	-	-	-	137 000
	<u>1 155 199</u>	<u>2 700</u>	<u>5 027</u>	<u>1 162 926</u>	<u>1 207 681</u>
Charges					
Salaires et avantages sociaux	489 676	-	-	489 676	482 510
Honoraires professionnels	223 136	-	-	223 136	176 992
Frais de symposium	166 322	-	-	166 322	-
Loyer	67 606	-	-	67 606	51 503
Subventions et contributions	64 154	-	-	64 154	53 500
Projets spéciaux	37 804	-	-	37 804	-
Frais de voyage et de représentation	36 121	-	-	36 121	34 591
Développement du SiteWeb	31 871	-	-	31 871	-
Développement et programmes des membres	29 355	-	-	29 355	28 807
Services de traduction	20 408	-	-	20 408	16 664
Soutien informatique	16 517	-	-	16 517	12 649
Développement professionnel	9 747	-	-	9 747	6 231
Divers	7 041	-	-	7 041	2 000
Fournitures de bureau	6 702	-	-	6 702	3 517
Conseil d'administration	6 576	-	-	6 576	11 442
Téléphone	5 473	-	-	5 473	4 947
Abonnements	5 114	-	-	5 114	2 351
Amortissements des immobilisations corporelles	2 812	-	-	2 812	1 785
Services financiers	2 356	-	-	2 356	2 342
Publications	2 245	-	-	2 245	1 100
Assurances	2 128	-	-	2 128	2 302
Frais postaux et de livraison	1 614	-	-	1 614	1 993
Frais de conférence	-	-	-	-	252 975
Frais de déménagement	-	-	-	-	16 869
	<u>1 234 778</u>	<u>2 700</u>	<u>5 027</u>	<u>1 234 778</u>	<u>1 167 070</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>(79 579) \$</u>	<u>2 700 \$</u>	<u>5 027 \$</u>	<u>(71 852) \$</u>	<u>40 611 \$</u>

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
 PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

	Fonds d'Administration Générale	Investis en Immobilisations Corporelles	Fonds de Réserve d'Opportunité	Fonds d'Urgence	2 0 1 7	2 0 1 6
SOLDE AU DÉBUT	107 295 \$	5 564 \$	251 061 \$	505 992 \$	869 912 \$	829 301 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(76 767)	(2 812)	2 700	5 027	(71 852)	40 611
Investissement en immobilisations corporelles	<u>(3 858)</u>	<u>3 858</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u>26 670 \$</u>	<u>6 610 \$</u>	<u>253 761 \$</u>	<u>511 019 \$</u>	<u>798 060 \$</u>	<u>869 912 \$</u>

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
 PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2017

	Fonds d'Administration Générale	Fonds de Réserve d'Opportunité	Fonds d'Urgence	2 0 1 7	2 0 1 6
Actif					
Actif à court terme					
Encaisse	349 364 \$	- \$	- \$	349 364 \$	413 764 \$
Dépôts à terme et intérêts courus (note 9)	27 648	271 080	474 390	773 118	920 302
Débiteurs (note 3)	37 512	-	-	37 512	25 690
Frais payés d'avance	24 605	-	-	24 605	7 027
Créances interfonds (note 6)	(19 310)	(17 319)	36 629	-	-
Immobilisations corporelles (note 4)	419 819	253 761	511 019	1 184 599	1 366 783
	<u>6 610</u>	-	-	<u>6 610</u>	<u>5 564</u>
	<u>426 429 \$</u>	<u>253 761 \$</u>	<u>511 019 \$</u>	<u>1 191 209 \$</u>	<u>1 372 347 \$</u>
Passif					
Passif à court terme					
Créditeurs et frais courus	29 745 \$	- \$	- \$	29 745 \$	60 798 \$
Apports reportés (note 5)	343 485	-	-	343 485	326 589
Dons reportés	19 919	-	-	19 919	5 048
Subventions reportées	-	-	-	-	110 000
	<u>393 149</u>	-	-	<u>393 149</u>	<u>502 435</u>
Actif net					
Non affectés	26 670	-	-	26 670	107 295
Investis en immobilisations corporelles	6 610	-	-	6 610	5 564
Avec affectations d'origine interne	-	253 761	511 019	764 780	757 053
	<u>33 280</u>	<u>253 761</u>	<u>511 019</u>	<u>798 060</u>	<u>869 912</u>
	<u>426 429 \$</u>	<u>253 761 \$</u>	<u>511 019 \$</u>	<u>1 191 209 \$</u>	<u>1 372 347 \$</u>
Engagements contractuels (note 8)					

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

_____, administrateur
 _____, administrateur

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
 PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

	<u>2 0 1 7</u>	<u>2 0 1 6</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(71 852) \$	40 611 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie:		
Amortissements des immobilisations corporelles	2 812	1 785
Intérêts courus	<u>(2 816)</u>	<u>1 487</u>
	<u>(4)</u>	<u>3 272</u>
	(71 856)	43 883
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement (note 7)	<u>(138 686)</u>	<u>69 189</u>
	<u>(210 542)</u>	<u>113 072</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 858)	(1 901)
Dépôts à terme	<u>150 000</u>	<u>(150 000)</u>
	<u>146 142</u>	<u>(151 901)</u>
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE	(64 400)	(38 829)
TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>413 764</u>	<u>452 593</u>
TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>349 364</u></u> \$	<u><u>413 764</u></u> \$

**FONDACTIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2017

1. STATUT

Le 18 août 1999, Fondations Philanthropiques Canada / Philanthropic Foundations Canada (l'association) a été constitué en corporation sans capital-actions, en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes. Le 19 août 2013, l'association a fait application et a obtenu un Certificat de prorogation sous la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. L'association, composé uniquement de membres, a été formée pour encourager la croissance et le développement de fondations privées indépendantes, efficaces et responsables, et pour favoriser un milieu social et réglementé qui encourage une contribution philanthropique.

Depuis le 1er janvier 2003, l'association se qualifie en tant qu'organisme de charité tel que défini dans la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et à ce titre, n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'association applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada - Comptabilité.

L'association applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, les dépôts à terme et intérêts courus et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus, des apports reportés et des dons reportés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2017

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'association détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, elle réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé à l'état des produits et des charges. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée à l'état des produits et des charges.

Coûts de transaction

L'association comptabilise ses coûts de transactions à l'état des produits et des charges de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les coûts de transactions relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en réduction de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés à l'état des produits et des charges sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode linéaire.

Comptabilité par fonds

Les produits et les charges afférents à la prestation des cotisations des membres et à la programmation sont présentés dans le fonds d'administration générale.

Le fonds de réserve d'opportunité présente les produits et les charges afférents aux renforcement des capacités et aux projets spéciaux de l'association.

Le fonds d'urgence a pour but de traiter les éventualités catastrophiques.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2017

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des revenus

Les apports affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations des membres sont constatées comme revenu proportionnellement au cours de l'exercice fiscale auquel elles se rapportent.

Les produits de conférence et symposium et les revenus provenant des programmes sont constatés comme revenu quand l'événement a lieu.

Les commandites et subventions sont constatées lorsque les charges s'y rapportant sont engagées.

Les dons sont constatés lorsqu'ils sont reçus.

Les intérêts sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

Les revenus de location sont constatés lorsqu'ils sont reçus.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'association consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous:

	Périodes
Mobilier de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans

FONDATEIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
 PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2017

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

3. DÉBITEURS

	<u>2 0 1 7</u>	<u>2 0 1 6</u>
Sommes à recevoir de l'État	30 012 \$	20 470 \$
Débiteurs	<u>7 500</u>	<u>5 220</u>
	<u><u>37 512</u></u> \$	<u><u>25 690</u></u> \$

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>2 0 1 7 Valeur</u>	<u>2 0 1 6 nette</u>
Mobilier de bureau	21 469 \$	19 368 \$	2 101 \$	2 924 \$
Matériel informatique	<u>43 603</u>	<u>39 094</u>	<u>4 509</u>	<u>2 640</u>
	<u><u>65 072</u></u> \$	<u><u>58 462</u></u> \$	<u><u>6 610</u></u> \$	<u><u>5 564</u></u> \$

FONDACTIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
 PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2017

5. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des cotisations de membres reçues au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	<u>2 0 1 7</u>	<u>2 0 1 6</u>
Solde d'ouverture	326 589 \$	303 965 \$
Moins: montant constaté à titre de revenu de l'exercice	(326 589)	(301 465)
Plus: montant reçu pour l'exercice suivant	<u>343 485</u>	<u>324 089</u>
Solde de clôture	<u>343 485 \$</u>	<u>326 589 \$</u>

6. VIREMENTS INTERFONDS ET SOLDES DES FONDS AVEC AFFECTATIONS
 D'ORIGINE INTERNE

Les créances interfonds au 31 décembre 2017 ne portent pas d'intérêt et n'ont aucune modalité de remboursement.

7. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	<u>2 0 1 7</u>	<u>2 0 1 6</u>
Débiteurs	(11 822) \$	6 003 \$
Frais payés d'avance	(17 578)	12 947
Créditeurs et frais courus	(31 053)	31 404
Apports reportés	16 896	22 624
Subventions reportées	(110 000)	15 000
Dons reportés	<u>14 871</u>	<u>(18 789)</u>
	<u>(138 686) \$</u>	<u>69 189 \$</u>

8. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par l'association en vertu de baux totalisent 262 317\$ et les versements au cours des quatre prochains exercices sont les suivants:

2018	76 795 \$
2019	71 815 \$
2020	71 815 \$
2021	41 892 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2017

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'association, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'association à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'association à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

L'association gère son portefeuille de dépôts à terme en fonction de ses besoins de trésorerie et de façon à optimiser ses revenus d'intérêts. Le taux d'intérêt moyen pondéré sur les dépôts à terme à la fin de l'exercice était de 1% (1% en 2016) et les échéances de ceux-ci sont de douze mois.

Risque de crédit

L'association est exposée à un risque de crédit sur les débiteurs et les dépôts à terme. L'association évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir et les dépôts à terme sont investis auprès de grandes institutions financières.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. Il provient notamment du délai éventuel de réalisation de la juste valeur des placements.

L'association gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.

Les créditeurs et frais courus sont généralement remboursés dans un délai n'excédant pas 30 jours.